

1. L'espace économique francophone

2. UN AVANTAGE POUR LES PAYS

Si les pays francophones ont dès l'origine cherché à mettre à profit leurs relations privilégiées pour se concerter sur les questions économiques et entretenir certaines formes de coopérations (cf. « Les

concertations francophones », p. 417), l'intuition d'une valeur ajoutée propre au partage d'une langue commune dans leurs échanges économiques n'a été que très récemment démontrée. //

► Une croissance « francophone »

En effet, grâce à une étude¹ réalisée à la demande du ministère français des Affaires étrangères, publiée en janvier 2013, nous savons maintenant qu'elle est en effet bien réelle. Cette étude porte sur les rapports entre langue et économie,

en France et dans le monde, en particulier dans l'espace francophone défini non pas au sens institutionnel, mais en fonction de la réalité de la présence et de l'usage de la langue française dans les 33 pays²

¹ « Le poids économique de la langue française dans le monde », par Céline Carrère et Maria Masood pour la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (FERDI) - 15 Janvier 2013.

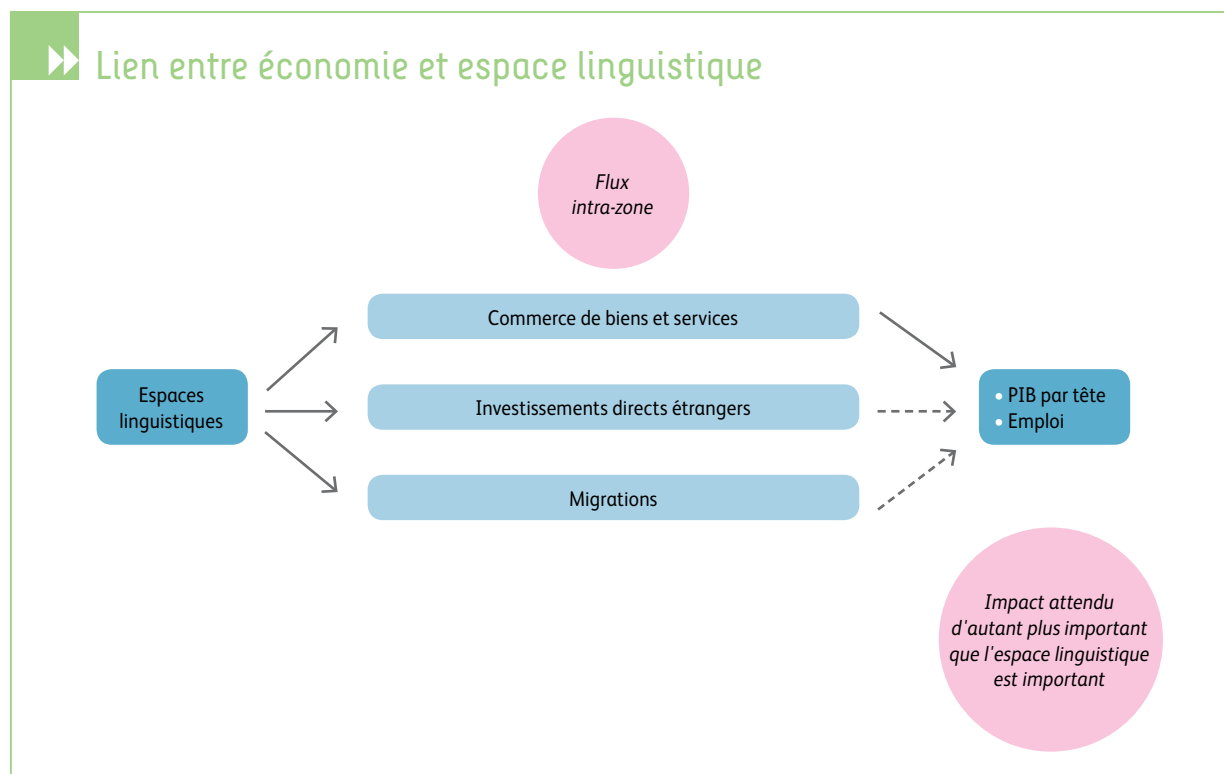
² France, Canada, Suisse, Belgique, Luxembourg, Maroc, Algérie, Tunisie, Djibouti, Comores, Madagascar, Maurice, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Cameroun, RCA, RDC, Congo, Gabon, Burundi, Guinée, Guinée Équatoriale, Liban, Haïti, Rwanda, Israël.

de l'échantillon retenu. Ce sont les pays dont la population est supérieure à 500 000 habitants dans lesquels le français est langue officielle ou ceux qui comptent au moins 20 % de francophones.

De nombreuses dimensions économiques y sont analysées : démographie, richesse, flux d'investissements directs étrangers et autres flux de capitaux privés, aide publique au développement, flux migratoires,

flux commerciaux et diversification des exportations. Dans une deuxième partie, l'étude évalue quelle part des échanges internationaux des pays de l'espace francophone, et par conséquent de la richesse et de l'emploi, est générée par l'existence de cet espace. Il s'agit dans cette partie de distinguer l'importance de la proximité linguistique par rapport aux autres dimensions de la proximité (géographique, historique, économique) influençant les flux de commerce internationaux.

Quel lien entre espace linguistique et économie ?



L'influence d'un espace linguistique sur l'économie des pays appartenant à cet espace est multiple et passe principalement par les échanges économiques privilégiés que les pays entretiennent entre eux. Ainsi, de nombreuses études empiriques établissent un lien statistique positif entre le partage d'une langue et des échanges plus intenses tant au niveau des flux commerciaux que des investissements ou encore des flux migratoires. Par exemple, il semblerait qu'en moyenne, dans les études existant sur le sujet, **le partage d'une langue commune stimule les flux commerciaux** d'environ 33 %, toutes choses égales par ailleurs. En

effet, le partage d'une langue abaisse les coûts à l'exportation (notamment au niveau des coûts de transaction et de communication), permettant aux entreprises de pénétrer plus facilement un nouveau marché à l'exportation (influençant ainsi la marge extensive du commerce) mais également de maintenir des flux commerciaux existants, notamment en cas de turbulences économiques (influençant ainsi la marge intensive du commerce). Quels sont les effets de cette stimulation des échanges internationaux sur la richesse et l'emploi des pays ? Sur ce point, les conclusions des études existantes sont moins unanimes mais il semblerait que le canal de transmission

le plus important (et le mieux établi) soit celui du taux d'ouverture commerciale.

Après avoir établi une cartographie statistique complète de l'économie et des échanges internationaux des pays de l'EF dans la première partie de l'étude, les auteurs se concentrent dans la deuxième partie sur la part des échanges *commerciaux* qui peut être imputée à l'existence de l'EF et sur les conséquences de cet EF, *via* le taux d'ouverture des pays, sur leur PIB par tête et l'emploi.

Cartographie économique des pays de l'EF dans le monde

De nombreuses dimensions sont analysées avec, pour chacune d'entre elles (quand les données disponibles le permettent), l'étude de l'évolution des indicateurs sur la période 2000-2009 ainsi qu'une décomposition par sous-ensemble géographique au sein de l'EF (tels que par exemple les pays francophones de l'OCDE, d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb). Ne sont reportés ici que les faits stylisés les plus importants.

Poids démographique

Avec 480 millions d'habitants en 2010, les 33 pays de l'EF représentent **6,5 % de la population mondiale**. En raison d'un taux de

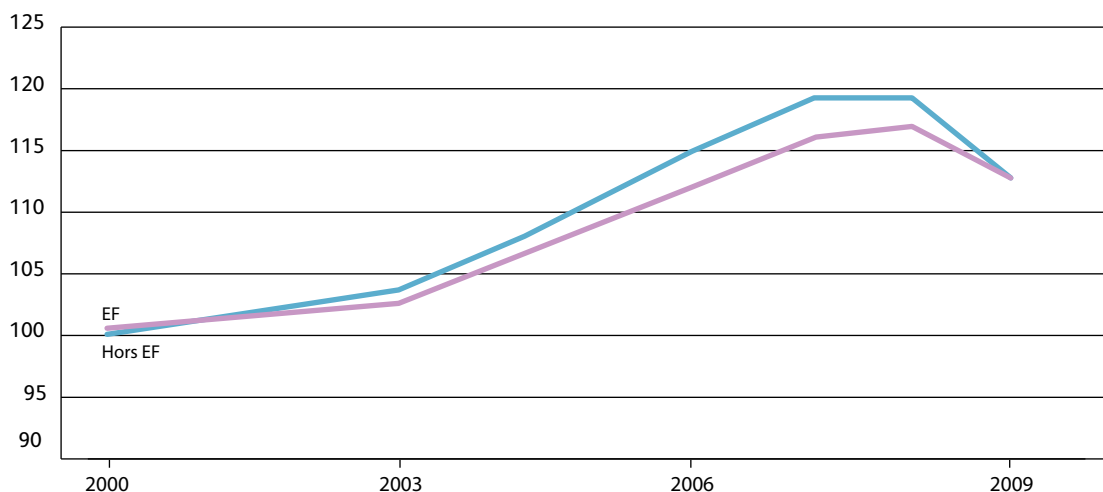
croissance démographique supérieur au reste du monde, cette part est en progression constante: le poids démographique de l'EF est passé de 5,79 % à 6,49 % entre 1990 et 2010. Ce poids démographique de l'EF dans le monde devrait continuer de progresser et atteindre 7,51 % en 2029. Le calcul de la répartition géographique de la population francophone confirme le poids démographique des pays francophones d'Afrique subsaharienne (ASS) qui rassemblent 53,1 % de la population francophone totale.

Poids dans la richesse mondiale

En 2009, le produit intérieur brut (PIB) de l'espace francophone s'élevait à 3 300 milliards de dollars (constants de 2000) correspondant à **8,4 % du PIB mondial** contre 9,1 % en 2000. Le calcul du PIB par tête octroie une place plus importante à l'EF qui représente 14,6 % de la richesse mondiale en 2009. Entre 2000 et 2009, la croissance du PIB par tête moyen a été plus importante pour les pays hors de l'EF (19 %) que pour l'espace francophone (16 %). Néanmoins, la crise financière de 2008 s'est traduite par une diminution du PIB par tête plus importante pour le reste du monde, de l'ordre de 5 %, que pour l'EF, de l'ordre de 3 %.

La part de l'espace francophone dans l'économie mondiale s'explique essentiellement par la présence des pays de l'OCDE (Belgique, Canada, France, Luxembourg, Israël, Suisse) qui représentent plus de 83 % du PIB de l'EF.

Performance en termes de croissance de PIB par tête



Croissance du PIB par tête en moyenne plus faible mais moindre baisse lors de la crise financière.

Poids dans les ressources naturelles

Avec 5 millions de km², l'EF abrite **11 % des terres agricoles dans le monde** en 2009. Au sein de cet espace, 57 % des terres agricoles se situent en Afrique subsaharienne et 23 % au Maghreb. Selon les estimations de la Banque mondiale (2005), l'EF détient près de 6 % des réserves mondiales de ressources énergétiques en 2005. La part de l'EF est la plus élevée pour le gaz naturel avec des réserves totales estimées à 8,4 % des réserves mondiales. En termes de ressources pétrolières, l'EF regroupe 5,5 % des réserves mondiales.

Poids dans les investissements directs étrangers (IDE)

En 2009, les pays de l'EF ont attiré près de 161 milliards de dollars d'IDE, soit environ 14 % des IDE entrants dans le monde. Parallèlement, les émissions d'IDE en provenance des pays de l'EF se sont élevées à 179 milliards de dollars en 2009, soit 15,3 % des flux d'IDE mondiaux. La crise financière de 2007-2008 s'est traduite par une chute des flux d'IDE, au cours de laquelle les pays de l'EF semblent avoir été plus durement affectés avec une diminution de 52,2 % des IDE entrants (contre une baisse de 37,4 % pour le reste du monde) et de 60 % des IDE sortants (contre 43 % pour le reste du monde). Notons que les flux d'IDE des pays de l'EF se situent en 2009 à des niveaux inférieurs à ceux de 2000.

Poids dans l'aide publique au développement

Selon les données de l'OCDE (2012), l'EF réunit en son sein les pays comptant parmi les plus importants bailleurs de l'Aide Publique au Développement (APD) : la France se situe à la 3^e place en termes de montant de l'APD versée en 2010, le Canada est 8^e et la Belgique 13^e. Le poids des bailleurs de l'EF est resté à peu près constant sur la période 2000-2009, de l'ordre de 10 %. L'EF rassemble également des pays parmi les plus importants bénéficiaires de l'APD au niveau mondial : ainsi, la RDC et Haïti se classent respectivement à la 2^e et à la 4^e place en 2010. À noter que sur la période 2000-2009, près de la moitié (en moyenne 44 %) de l'aide versée par les pays de l'OCDE francophones était à destination des pays de l'EF, soit un montant annuel moyen de 3,2 milliards de dollars.

Poids dans les flux migratoires

Les pays de l'EF comptaient 25,8 millions d'immigrés en 2010, dont 38 % provenaient des autres pays de l'EF, à 88 % d'Afrique subsaharienne francophone (5,8 millions d'individus) et du Maghreb francophone (2,8 millions d'individus) et à hauteur de 9,5 % en provenance des pays francophones de l'OCDE. Au sein de l'EF, les pays francophones d'Afrique subsaharienne et la France sont les destinations de plus de 82 % des individus immigrés dans l'EF en 2010. À noter que l'essentiel des émigrés des pays francophones d'Afrique subsaharienne reste sur le continent africain dans un autre pays francophone (83,9 %), seulement 11,4 % s'orientent vers la France et 1,5 % vers les pays francophones du Maghreb. Associés à ces flux migratoires, les rapatriements de fonds à destination des pays de l'EF se sont élevés à 52,1 milliards de dollars, dont 38,4 % provenaient d'autres pays de l'EF en 2010. Au sein de l'EF, la France est la source de près de la moitié de ces rapatriements de fonds.

Poids dans le commerce international

Les auteurs proposent une analyse de l'évolution des flux commerciaux intra et hors EF de 1995 à 2010 au niveau global, mais également par sous-ensemble géographique et par principale catégorie de biens (produits agricoles, industriels et pétroliers). En valeur, les flux de commerce agrégés des pays de l'EF n'ont cessé de croître sur la période 2000-2008 avec un taux de croissance annuel moyen de 9,5 % pour les importations et 8,8 % pour les exportations. Une brusque et importante chute du commerce à l'importation comme à l'exportation est visible en 2009 du fait de la crise financière internationale avec une reprise dès 2010 (mais sans retrouver le niveau pré-crise de 2008). Cependant, la croissance du commerce des pays de l'EF sur la période 2000-2008 a été moins importante que celle du reste du monde (avec notamment la montée en puissance de certains acteurs tels que la Chine), expliquant la baisse de la part des pays de l'EF dans le commerce mondial, de 16 % en 2000 à environ 12 % en 2008 pour les exportations. Cette tendance à la baisse de la part des exportations des pays de l'EF dans le commerce mondial depuis le

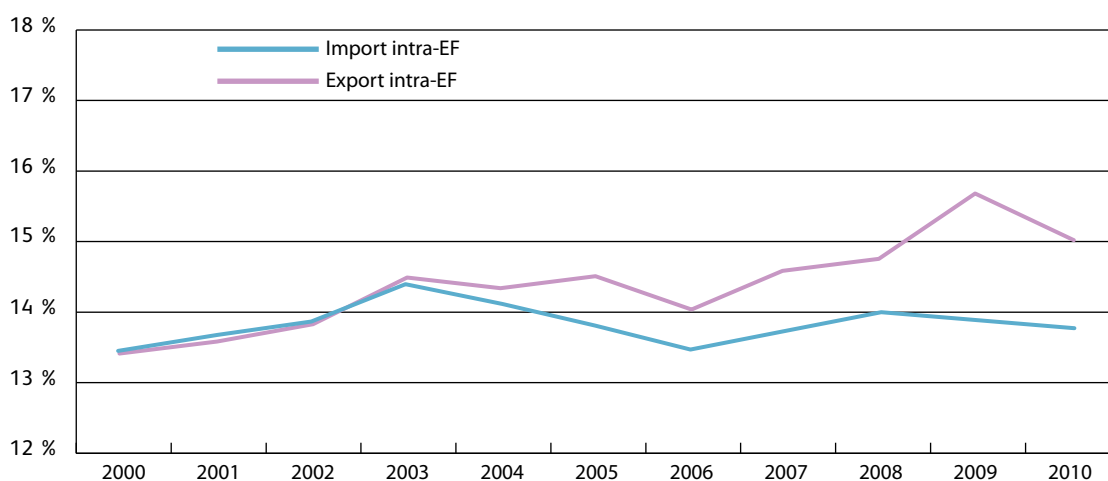
début des années 2000 est confirmée tant au niveau des produits industriels (définis comme étant les biens manufacturés et miniers) que des produits agricoles. En revanche, la part mondiale des pays de l'EF dans les exportations de produits pétroliers reste stable sur la période. À noter que la France représente respectivement environ 31 % et 33 % des exportations et importations totales de l'EF en 2010 et que ces parts sont restées assez stables depuis le début des années 2000.

Poids du commerce intra-EF

En 2009, environ 14 à 15 % des échanges commerciaux des pays de l'EF s'effectuaient avec d'autres pays de cet espace. Il est intéressant de noter que cette part augmente

sur la période pour les exportations, et notamment en période de crise. Il semblerait donc que les exportations des pays francophones vers les autres pays de l'espace aient mieux résisté à la crise financière que les exportations destinées aux autres pays, c'est-à-dire à des pays situés hors de l'EF. Ces tendances sont vérifiées pour les échanges de biens manufacturés (part du commerce de produits manufacturés des pays de l'EF qui est destinée aux – ou en provenance des – autres pays de l'EF). Environ 80 % du commerce intra-EF est constitué de biens manufacturés. Cette part décline légèrement sur la période du fait de l'augmentation de la valeur des exportations des produits miniers et pétroliers.

Part des échanges intra-espace francophone



La part intra-EF augmente sur la période pour les exportations, notamment en période de crise.

Poids dans la diversification des exportations

Il existe clairement une grande hétérogénéité entre les pays de l'EF, les pays les plus diversifiés, en termes de produits exportés, étant la France, suivie de la Belgique, de la Suisse et du Canada. Parmi les pays présentant la plus forte concentration de leurs exportations en 2006, apparaissent la Guinée équatoriale, le Tchad, le Congo et le Gabon du fait de leurs importantes exportations de produits primaires. Si nous

distinguons la concentration des exportations avec les pays hors de l'EF et avec les autres pays de l'EF, le commerce intra-EF apparaît comme significativement plus diversifié. Ainsi, par exemple, l'indice de concentration des exportations de la Côte d'Ivoire ou du Maroc apparaît en moyenne 15 % plus faible (impliquant une plus grande diversification) vers leurs partenaires de l'EF que vers le reste du monde. **L'EF semble donc constituer un espace privilégié pour l'exportation de nouveaux produits.**

Quelle part des échanges commerciaux peut être attribuée au partage de la langue française ?

Comme indiqué ci-dessus, les pays de l'EF commercent beaucoup les uns avec les autres et ce résultat peut être expliqué en partie par la diminution des coûts au commerce que représente le partage d'une même langue. Cependant, un certain nombre de pays de l'EF ne partage pas qu'une langue commune. Ils partagent également, pour certains d'entre eux, une proximité géographique, des liens historiques forts (notamment un passé colonial), ou encore des accords préférentiels de commerce (comme par exemple les Accords de partenariat économique ou les Accords de partenariat euro-méditerranéen). Tous ces facteurs contribuent également à baisser les coûts de transaction et ainsi à stimuler le commerce au sein de l'EF. Comment alors distinguer l'impact de la langue française ? Pour répondre à cette question les auteurs ont effectué une analyse économétrique sur les données fondée sur l'estimation d'un modèle de gravité. Selon ce modèle bien connu, le flux de commerce entre deux pays est proportionnel à la taille économique des deux pays et inversement proportionnel aux coûts au commerce entre ces deux partenaires. L'échantillon retenu pour cette estimation comporte ainsi 153 pays dont les 33 pays francophones retenus sur la période 1995-2009. Il y a donc 23 256 paires de pays et plus de 300 000 observations, nous permettant ainsi de distinguer l'impact des différents facteurs évoqués ci-dessus sur les flux de commerce bilatéraux.

Impact de l'EF sur les flux de commerce bilatéraux sur la période 1995-2009

En moyenne, sur la période 1995-2006, « les flux commerciaux entre deux pays de l'espace francophone sont 22 % plus importants » que ceux d'une paire de pays ayant des caractéristiques comparables (même population, même richesse par habitant, partage d'un passé colonial, membre d'un même accord commercial, etc.) mais n'appartenant pas à l'espace francophone. Selon le travail des auteurs, l'influence de l'EF

sur le commerce bilatéral est inférieure à celle de la proximité géographique et de l'existence d'un accord commercial mais est supérieure à celle d'un lien historique. L'existence de l'EF a donc un impact positif et statistiquement significatif sur les flux de commerce intra-EF. Il s'agit là d'un impact moyen sur la période pré-crise 1995-2006. Il est également intéressant d'étudier dans quelle mesure cet impact de l'EF sur le commerce bilatéral a évolué au cours de cette période 1995-2006 puis durant les années de crise financière et de grande chute du commerce international qui a suivi en 2008 et 2009. Il semblerait que le partage de la langue française ait eu un impact décroissant durant la décennie 1995-2006 sur le commerce bilatéral. Ainsi, l'appartenance à l'EF permettait, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 26 % en 1995 contre seulement 16 % en 2004. Cette érosion de l'influence du lien linguistique sur le commerce bilatéral semble être un phénomène général non spécifique à la langue française, comme en témoignent les conclusions d'autres études empiriques s'intéressant aux effets du partage d'une langue commune. Toutefois, une hausse de l'impact de l'EF sur le commerce bilatéral est à noter sur les années 2008 et 2009, années perturbées par la crise financière internationale. En 2009, l'appartenance à l'EF permet de retrouver, toutes choses égales par ailleurs, un supplément de commerce entre les pays de cet espace d'environ 24 %. L'échantillon s'arrêtant en 2009, il est évidemment difficile de tirer des conclusions claires et définitives sur cette tendance à la hausse de l'influence estimée de l'EF sur le commerce bilatéral mais il semblerait que – une fois pris en compte l'évolution des PIB et autres déterminants des flux bilatéraux – « le commerce entre pays francophones ait mieux résisté que le commerce avec les pays non francophones ».

Impact de l'EF sur le commerce intra-EF et les taux d'ouverture commerciale

En moyenne sur ces dernières années, l'existence même de l'espace francophone permet d'accroître, pour un pays de l'EF – et toutes choses égales par ailleurs – la part du commerce entre pays de l'EF dans le

commerce total de 17 % et le taux d'ouverture des pays de l'EF de 4,5 %. Il existe cependant une grande hétérogénéité au sein des pays de l'EF. De manière générale, l'impact sur le taux d'ouverture sera d'autant plus important que le commerce intra-EF (le seul commerce touché dans la simulation) représente une part importante du commerce total du pays. Ainsi, les pays pour lesquels le taux d'ouverture semble être le plus sensible à l'existence de l'EF (dont l'impact est supérieur à 6 %) sont essentiellement des pays d'Afrique subsaharienne et la Tunisie, dont la part du commerce intra-EF est la plus élevée. Concernant la France, notre simulation indique un taux de commerce intra-EF (relatif à son commerce total) supérieur de 18 % à celui qu'il serait en l'absence de l'EF. Compte tenu du fait qu'en 2006, le commerce intra-EF représentait 16 % de son commerce total, l'existence de l'EF permet à la France un supplément de taux d'ouverture de 3 %.

Impact de l'accroissement de la population (2006-2029) sur le commerce intra-EF et les taux d'ouverture commerciale

Comme nous l'avons commenté ci-dessus, les projections démographiques sur les 20 prochaines années indiquent une croissance démographique moyenne des pays de l'EF supérieure à celle du reste du monde. Quel impact sur la part du commerce intra-EF ? En moyenne, au sein de l'EF, la croissance démographique devrait se traduire par une augmentation de la part des échanges intra-EF de 1,6 % entre 2006 et 2029, toutes choses égales par ailleurs (et notamment en supposant un PIB par tête constant). Les simulations révèlent que pour plus de la moitié des pays de l'EF, la croissance démographique prédite se traduira, toutes choses égales par ailleurs, par une fraction plus importante des échanges intra-EF, autrement dit par une croissance des échanges intra-EF supérieure à l'accroissement des échanges avec le reste du monde. Quel impact sur le taux d'ouverture ? L'accroissement démographique prédit pour 2029 devrait se traduire, toutes choses égales par ailleurs, par une hausse moyenne de 3 % du taux d'ouverture des pays de l'EF. Ceci dit, il existe une grande hétérogénéité au

sein de l'EF. La croissance démographique devrait augmenter l'importance des échanges extérieurs pour les deux tiers des pays de l'EF et 4 pays devraient connaître une hausse de leur taux d'ouverture supérieure à 10 % : le Burundi, Maurice, Djibouti et le Liban. Cependant la simulation révèle que le taux d'ouverture devrait diminuer pour certains pays du fait d'une croissance démographique (et donc de leur PIB) supérieure à celle de leurs partenaires – c'est le cas notamment du Niger, du Mali et de la Guinée équatoriale, pays dont la croissance démographique devrait être supérieure à 90 %. Les échanges de la France bénéficieront de cet accroissement plus rapide de la population francophone dans le monde : la part de son commerce intra-EF dans son commerce total devrait progresser de 3,5 %, toutes choses égales par ailleurs, et son taux d'ouverture devrait augmenter de 6,2 %.

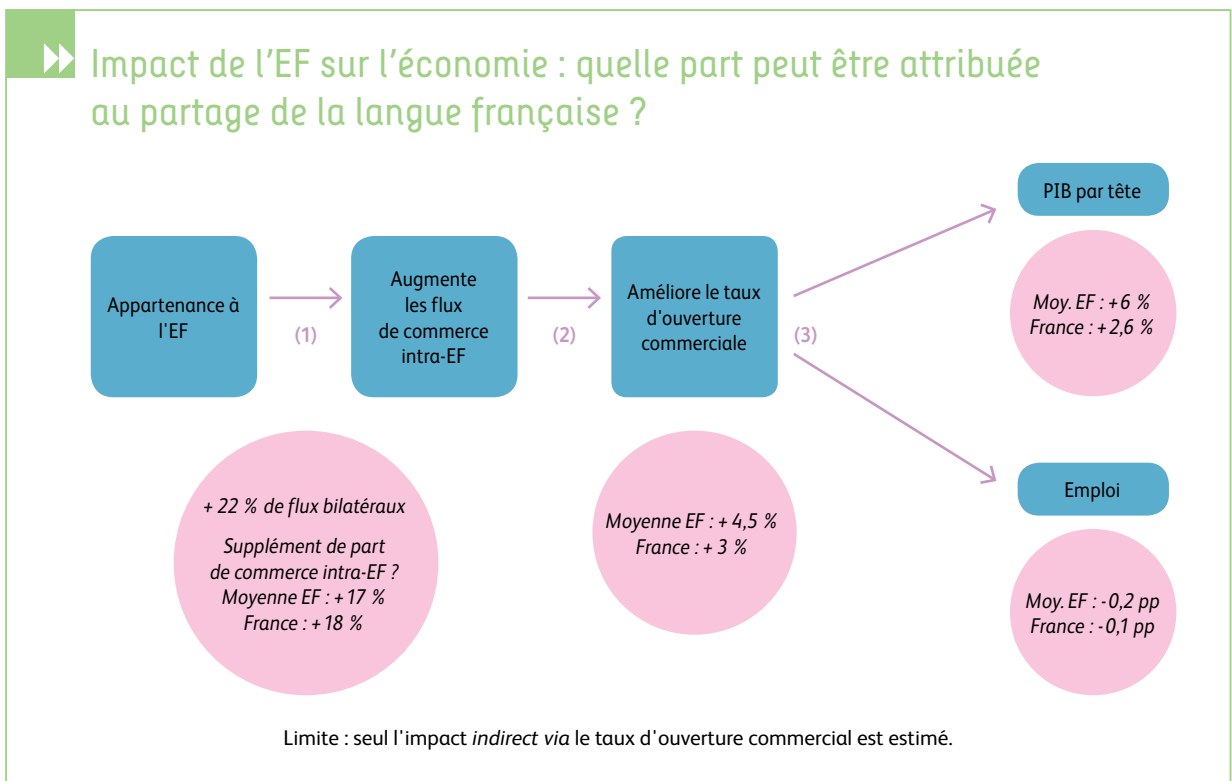
Quelle part du PIB par tête et de l'emploi peut être attribuée à la variation du taux d'ouverture commerciale induite par le partage de la langue française ?

Impact indirect de l'EF, via la variation du taux d'ouverture commerciale, sur le PIB par tête et sur l'emploi

En moyenne sur ces dernières années, les échanges commerciaux induits par l'appartenance à l'EF se traduisent, toutes choses égales par ailleurs, par un **supplément de PIB par tête de 6 % pour les pays de l'EF**. Avec un supplément de 3 % de son taux d'ouverture attribuable à l'EF, la France bénéficie d'un impact indirect de l'EF sur son PIB par tête de 2,6 %. Ainsi, à titre illustratif, le PIB par tête de la France en 2006 s'élevait à 28 700 €, dont 710 € engendré par l'appartenance à l'EF (avec un intervalle de confiance compris entre 128 € et 1 277 €). L'impact le plus fort sur le revenu par tête est enregistré par les pays pour lesquels

l'appartenance à l'EF se traduit par le plus fort accroissement du taux d'ouverture : Comores, Burkina Faso et Rép. centrafricaine (voir le détail par pays en annexe). Au niveau de l'emploi, il apparaît que l'appartenance à l'EF ne diminue que très faiblement le taux de chômage des pays de l'EF : de 0,2 point de pourcentage en moyenne. Pour la France, la réduction du taux de chômage induite par l'EF (à travers les échanges commerciaux) est marginale. Ainsi, en 2006, le taux de chômage était de 8,8 %. En l'absence de

l'espace francophone, ce taux aurait été égal à 8,9 %. D'après ces estimations, le fait d'appartenir à l'EF permet à 28 600 individus français de ne pas être au chômage grâce à une ouverture plus importante aux échanges extérieurs. Ces chiffres doivent être maniés avec précaution : seul l'impact indirect *via* le taux d'ouverture commercial est étudié et **les chiffres sont estimés avec une marge d'erreur importante** (intervalle de confiance systématiquement reporté dans les tableaux). //



Annexe

Impact de l'espace francophone sur le taux d'ouverture (TO), avec les intervalles de confiance

	Variation du TO induit par l'EF	Variation du TO Estimation basse	Variation du TO Estimation haute
Algérie	4,40 %	6,04 %	2,81 %
Belgique-Luxembourg	3,29 %	4,50 %	2,11 %
Bénin	3,89 %	5,33 %	2,49 %
Burkina Faso	8,35 %	11,62 %	5,26 %

	Variation du TO induit par l'EF	Variation du TO Estimation basse	Variation du TO Estimation haute
Burundi	2,90 %	3,95 %	1,86 %
Cameroun	5,33 %	7,33 %	3,39 %
Canada	0,52 %	0,71 %	0,34 %
Comores	9,61 %	13,44 %	6,03 %
Congo	1,79 %	2,44 %	1,16 %
Côte d'Ivoire	7,02 %	9,72 %	4,44 %
Djibouti	1,00 %	1,35 %	0,65 %
France	3,05 %	4,16 %	1,96 %
Gabon	5,49 %	7,57 %	3,50 %
Guinée	4,61 %	6,33 %	2,94 %
Guinée équatoriale	1,73 %	2,35 %	1,12 %
Haïti	0,99 %	1,34 %	0,64 %
Israël	2,77 %	3,78 %	1,78 %
Liban	3,21 %	4,39 %	2,06 %
Madagascar	6,15 %	8,50 %	3,91 %
Mali	7,00 %	9,70 %	4,44 %
Maroc	5,17 %	7,11 %	3,29 %
Maurice	4,07 %	5,58 %	2,61 %
Mauritanie	5,12 %	7,04 %	3,26 %
Niger	6,79 %	9,40 %	4,30 %
Rép. centrafricaine	8,33 %	11,60 %	5,25 %
Rép. dém. du Congo	5,17 %	7,12 %	3,30 %
Rwanda	2,90 %	3,95 %	1,86 %
Sénégal	7,85 %	10,90 %	4,96 %
Suisse	2,52 %	3,44 %	1,62 %
Tchad	1,51 %	2,05 %	0,97 %
Togo	4,47 %	6,14 %	2,86 %
Tunisie	6,66 %	9,22 %	4,22 %
Moyenne simple	4,49 %	6,19 %	2,86 %

Source : Calcul des auteurs.

► Les concertations économiques francophones

Depuis son origine institutionnelle, que l'on peut faire remonter au traité intergouvernemental signé en 1970 et portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Francophonie se préoccupe d'économie et de développement. Outre les actions de l'Organisation internationale de la Francophonie qui portent sur le développement durable, l'appui aux États concernant les questions liées aux négociations commerciales internationales ou encore le renforcement de la coopération interrégionale, la coopération économique francophone se traduit par des concertations préalables à certaines grandes réunions internationales.

Dès le Sommet de Québec, en 1987, les chefs d'État et de gouvernement convenaient que leurs « rencontres périodiques constituaient des occasions de dialogue franc et ouvert, de concertation sur des enjeux et des sujets d'intérêt commun de nature politique, économique et de coopération »³. Les Sommets eux-mêmes sont l'occasion de ces concertations et donnent souvent lieu à des prises de positions communes que les pays de l'OIF, dont le nombre a triplé entre 1970 et 2014, font valoir auprès des autres pays du monde, des institutions et enceintes de discussions et de négociations internationales. Les plus récentes déclarations, celle du Sommet de Montreux (Suisse, 2010) ou celle de Kinshasa (RDC, 2012), réclament une « régulation financière et du système monétaire international » pour la première, et soutiennent « les modèles de développement équitable et durable basés sur une "économie verte" », pour la seconde.

Partager une « vision économique francophone »

Formellement, la première Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie s'est tenue à Monaco en 1999, et,

depuis, plusieurs rencontres ont permis aux francophones d'échanger et de rapprocher leurs points de vue face au reste du monde. La plus récente a eu lieu le 30 mars 2014 à Abuja (Nigeria) et ce, en marge de la 7^e réunion conjointe de la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA) et de la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine (UA). Cette réunion avait pour thème « l'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique ». Une attention particulière a été accordée au secteur informel en Afrique et la réunion a souligné « la nécessité de connaître davantage l'informel, de transformer l'informel commercial en secteur productif [et de l'inscrire] dans les réflexions en cours sur la stratégie économique pour la Francophonie ». L'année précédente, le 25 mars 2013, à Abidjan (Côte d'Ivoire), la 3^e concertation des ministres des Finances des pays francophones africains qui se tenait en marge de la Conférence des ministres africains des Finances de la CEA et de l'UA, avait permis de décider de la création d'un réseau francophone de hauts fonctionnaires des finances et du développement qui fut lancé lors de la rencontre des ministres et experts des finances des pays francophones à faible revenu le 18 avril 2013 à Washington.

Une conférence similaire s'est tenue le 10 avril 2014, à Washington, dans le cadre des assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI. Les ministres ont souligné, entre autres, l'importance de moderniser le financement du développement avec un nouveau système, plus transparent et cohérent, et qui assurerait l'aide dont les pays à faible revenu auront besoin. La réunion des ministres a été suivie par le travail des experts pour mener des réflexions communes sur ces sujets.⁴

3 OIF, 1987, *Déclaration de Québec*. Paris : OIF. En ligne. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration_SOM_II_04091987.pdf

4 OIF, 2014, *Réunion des ministres et des experts des finances des pays francophones à faible revenu*. Paris : OIF. En ligne. <http://www.francophonie.org/Reunion-des-ministres-des-Finances-45007.html>



Ouverture de la première conférence de l'Union bancaire francophone (UBF) à Marrakech, dédiée à l'environnement des TPE et PME, le 20 septembre 2012.

Cette capacité à mobiliser et à valoriser l'expertise francophone sur les sujets à l'ordre du jour des discussions économiques internationales démontre aussi la volonté de la Francophonie de peser dans ce domaine.

Ainsi, pour préparer la Conférence des Nations unies sur le développement durable de Rio (Brésil) en juin 2012, dite « Rio+20 », l'OIF a organisé un Forum francophone préparatoire, à Lyon (France) en février 2012.

L'économie verte était au cœur des discussions et les participants ont proposé, entre autres :

- Le développement d'« une vision intégrée et équitable de l'économie verte inscrite dans la lutte contre la pauvreté ».
- La mise en valeur du « rôle essentiel de la jeunesse, en particulier pour le développement de l'économie verte ».
- Le développement d'une plateforme francophone collaborative afin de faciliter l'innovation, la diffusion des connaissances et

des savoirs relatifs au développement durable, intégrant l'économie verte, l'économie du savoir, l'économie sociale et l'économie de la culture.⁵

De la même manière, en marge de la 4^e Conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés (PMA) à Istanbul en 2011, l'OIF a organisé une table ronde sur les enjeux du coton africain. Le principal objectif de la rencontre était d'assurer la place et l'influence des pays africains durant les négociations sur les enjeux relatifs au commerce du coton à l'OMC, afin d'obtenir en particulier un meilleur accès aux marchés, notamment pour les pays les moins avancés⁶. L'accès aux marchés des PVD/PMA est d'ailleurs l'un des

5 OIF, 2012. *Rencontre du groupe des ambassadeurs francophones à New York : Du Forum de Lyon à la Conférence de Rio+20*. Paris : OIF ; En ligne. <http://www.agora21.org/international/articles/rencontre-francophone-en-marge-de-la-3eme-inter-session-preparatoire-a-rio20.html>

6 Idem.

objectifs stratégiques de l'OIF qui entreprend des actions dans ce sens.

Favoriser l'accès au marché des PVD/PMA francophones

36 pays disposent d'un outil de veille sur les programmes, projets et appels d'offres des principaux bailleurs de fonds et le site Internet du projet AMADE (Accès des entreprises aux marchés de l'aide publique au développement) est accessible dans les différents pays.

Par ailleurs, différents ateliers sont organisés pour accroître la capacité des pays francophones (formation de négociateurs et valorisation de l'expertise francophone) à participer efficacement aux négociations sur l'environnement et le développement durable :

- 33 pays ont bénéficié de formations en négociations commerciales depuis 2004 et 16 000 cadres nationaux et régionaux ont bénéficié de formation en négociations et en mise en œuvre des politiques commerciales ;
- 6 pôles régionaux de formation en politiques et en négociations commerciales ont été créés ;
- 126 activités de sensibilisation à l'intention de 5 289 participants provenant des secteurs public et privé de 16 pays ont été organisées ;
- 149 fiches techniques à l'intention des négociateurs des pays en développement ont été produites.

Une concertation francophone a également été organisée à la veille du Sommet de l'OMC à Bali le 2 décembre 2013. Les échanges ont porté sur la facilitation du commerce, les dispositions en faveur des PMA et les questions de développement⁷. Le sommet a été l'occasion de publier l'ouvrage intitulé *Réflexions depuis la ligne de front : les négociateurs des pays en développement à l'OMC* par CUTS international avec le soutien de l'OIF.

L'OIF est également partenaire officiel depuis 10 ans de la **Conférence de Montréal**, dont le 20^e Forum économique international des Amériques s'est tenu en juin 2014. Espace de discussion et de débat sur les relations entre les Amériques et les différents continents, la Conférence de Montréal vise aussi à faciliter les échanges internationaux et les occasions d'affaires. Il réunit pour ce faire 3 000 participants et 150 conférenciers venus du monde entier. La Francophonie y a organisé trois rencontres : un forum sur la Francophonie économique, un petit déjeuner sur l'agenda de développement post-2015, ainsi qu'une table ronde sur la transition énergétique et l'investissement privé en Afrique. //

⁷ OIF, 2013. *Concertation francophone à la veille du sommet de l'OMC à Bali*. Paris : OIF. En ligne. <http://www.francophonie.org/Concertation-francophone-a-la.html>